

Rapport de la commission Agenda 21 chargée d'examiner le rapport du Conseil administratif, renvoyé en commission le 31 mars 2009, intitulé: «Fête du développement durable: bilan 2002-2007 et festival 2009».

Rapport de M. Georges Breguet.

La commission Agenda 21 s'est réunie le 11 mars 2010, sous la présidence de M. Robert Pattaroni, pour étudier cet objet.

Le rapporteur tient à remercier M. Shpend Hashani pour sa prise de notes.

Séance du 11 mars 2010

Présentation des auditionnés

Selon l'ordre du jour, l'étude de ce rapport devrait commencer par l'audition de M. Hervé Pichelin, délégué au développement durable, à l'égalité et à la diversité, à la Délégation Agenda 21. Cependant, le président informe les membres de la commission que M. Hervé Pichelin ne pourra pas venir, car il a eu un accident. M. Jean-Pascal Gillig et Mme Valentina Wenger (respectivement collaborateur scientifique au département des finances et du logement et adjointe de direction au même département) le remplacent.

M. Gillig dit être à l'Agenda 21 depuis une année et être arrivé après la Fête du développement durable. Par contre, il informe les membres de la commission qu'il s'est occupé du festival du développement durable ayant eu lieu en 2009 et des engagements d'Aalborg.

Mme Wenger dit avoir suivi l'élaboration du bilan de la Fête du développement durable mais pas les faits, car elle n'était pas encore dans l'administration municipale.

Présentation du rapport D-60 et questions des commissaires

Les auditionnés expliquent que les principaux éléments se trouvent dans le document D-60 et qu'il suffit de le consulter. A la suite de quoi le président propose de passer directement aux questions des commissaires.

Une commissaire demande s'il y a déjà eu une réflexion sur les suites possibles à donner à la Fête du développement durable.

M. Gillig répond que la Ville de Genève ne fait plus partie, en tant qu'organisateur, de cet événement. Désormais, c'est le Canton qui le coordonne (Service cantonal du développement durable). Il ajoute que le concept a changé; l'événement se déroule

sur cinq jours au lieu d'un week-end et de manière décentralisée (à travers tout le canton). Il s'agit d'une collaboration entre communes, associations et entreprises privées. Il ajoute que la Ville de Genève a participé en tant qu'organisateur de ses propres événements et que cela avait fait l'objet d'une note au Conseil municipal pour présenter ce qui allait être organisé.

Tous les départements de l'administration municipale ont été conviés à un débat le 6 juin 2009 (ouvert à la population et comprenant des animations pour les enfants et un brunch). Seuls trois ont répondu: le département de M. Pagani (présentation de la voie verte), le département de M. Tornare (organisation d'un événement au parc La Grange sur la problématique de l'élagage des arbres) et le département de M. Mugny (ayant profité de cette occasion pour associer la première Fête du Muséum d'histoire naturelle au festival du développement durable).

Une autre commissaire demande si des dates ont déjà été fixées pour la prochaine édition.

M. Gillig répond qu'il n'y aura pas de Festival du développement durable en 2010 (cela devrait en principe avoir lieu tous les deux ans, donc le prochain sera en 2011). Pour l'heure, il y a juste un groupe de travail qui s'est mis en place (coordonné par le Service cantonal du développement durable) sur une nouvelle piste pour cette seconde édition du Festival du développement durable.

Une troisième commissaire rappelle qu'elle était rapporteuse désignée sur l'objet D-33, «Rapport du Conseil administratif sur sa politique en matière de développement durable: bilan de législature 2003-2007», lorsque les impacts et la suite possible à donner à la Fête du développement durable ont été examinés. Elle se souvient que les membres de la commission Agenda 21 ont été surpris que la préoccupation principale n'ait pas été de refaire une édition, mais aussi rassurés, car il y a d'autres moyens, à l'heure actuelle, pour faire prendre conscience de la nécessité du développement durable à la population (écogestes, etc.). Elle termine son intervention en demandant quels sont les moyens les plus adéquats et quelle place a encore cette fête dans les objectifs de développement durable.

Mme Wenger se souvient que, dans le cadre du document D-33, le département avait bien expliqué la volonté de passer d'une période 2002-2007 qui était très axée sur la sensibilisation (aux écogestes, etc.), à la mise en œuvre de politiques publiques intégrant le développement durable (notamment dans le cadre des engagements d'Aalborg). En effet, le Conseil administratif a choisi de réallouer ces coûts sur le suivi d'indicateurs en Ville. Elle précise que la Ville de Genève a suivi le Canton dans sa volonté de faire le Festival du développement durable, et ce avec des coûts nettement revus à la baisse (estimés à 30 000 francs). Elle rappelle que la Ville de Genève y prend part, mais qu'elle n'est plus leader de cette organisation (faits expliqués dans la D-33). Elle se souvient aussi que le Canton (aussi) ne voulait plus organiser la Fête du développement durable et que la Ville ne souhaitait plus en assumer les coûts seule.

Tour de table concernant les projets de la Ville liés à l'Agenda 21

Le président estime que, s'il y a un manque de questions sur le rapport, c'est qu'il est relativement clair, c'est pourquoi cette audition permet aussi de faire le point sur certains projets de la Ville et de rentrer en contact avec M. Gillig.

Une commissaire se demande si les trois objectifs du rapport (sensibilisation de la population, information et donner à chacun envie d'agir dans le sens du développement durable) ont été atteints. Elle se demande également si un document comme le D-33 est réellement utile aux personnes qui reprennent le travail de celles qui les ont précédées.

Mme Wenger répond qu'une des critiques émises concernait la population se rendant à ce genre de manifestations. En effet, quant au développement durable, il s'agissait apparemment de personnes déjà sensibilisées, informées et engagées.

Concernant la deuxième question, M. Gillig rappelle que, dans le cadre de l'Agenda 21, on essaie de prendre en compte les expériences passées.

Une commissaire juge le rapport bien fait. Elle pense qu'il s'agit d'un bilan intéressant. Elle considère toutefois que les options proposées sont intéressantes, mais parfois farfelues. Elle demande quel est le processus ayant conduit à ces pistes de réflexion. A une proposition de réponse écrite des auditionnés, il est répondu que la commissaire ne souhaite pas surcharger l'administration. Un point de vue que confirme le président qui estime ce point suffisamment éclairci par la discussion.

Une commissaire demande où en sont les engagements d'Aalborg et si l'administration souhaite y faire participer la commission Agenda 21 activement.

Mme Wenger répond que, s'agissant du programme, le Conseil administratif a validé des objectifs sur proposition du processus de consultation à la fin décembre, mais il a demandé des modifications. En bref, la note sera soumise pour validation finale dans une ou deux semaines au Conseil administratif et les membres de la Délégation à l'Agenda 21 pourront venir les présenter à la commission. Les présentations auront lieu certainement après Pâques.

Une commissaire pense que, même si le prochain Festival du développement durable a lieu dans deux ans, rien n'empêche la Ville de sensibiliser fréquemment les habitants aux enjeux écologiques. Une autre demande: comment l'arrivée du prochain festival sera communiquée à la population, car elle pense qu'on peut certainement toucher davantage de personnes par une bonne communication?

Mme Wenger répond qu'ils y réfléchissent à l'heure actuelle. Le président rappelle que, lorsqu'il s'agit d'événements importants, la Ville procède en général par une annonce publique formelle. M Gillig ajoute que le fait que ce soit un festival plus décentralisé et diversifié permet de toucher un public plus vaste. Mme Wenger remarque encore que les délais à tenir lors des éditions précédentes étaient très courts par rapport aux délais actuels (horizon 2011). Elle souligne le fait que ce festival n'est pas une priorité de la Délégation à l'Agenda 21 en ce moment.

Une commissaire pense que la décentralisation est une bonne chose pour toucher un maximum de personnes, mais que cela n'empêche en rien de garder la pression sur le public concernant le développement durable par tous les moyens (autres que les festivals). Le président rappelle que la fête aux Bastions a surtout rassemblé des militants acquis à l'écologie. Il suppose que, si l'on déplace le centre de la manifestation ailleurs (dans un endroit moins «confidentiel»), par exemple, à la place de la Navigation, aux Eaux-Vives ou encore au Molard, on pourra interpeller davantage de personnes, donc un public plus hétérogène.

M. Gillig rectifie en disant que le point central était situé sur la place du Rhône et non au parc des Bastions.

Une commissaire ajoute que, en dehors des fêtes spécialement prévues à cet effet, la Ville peut également intervenir lors d'autres manifestations (promotions, etc.). Une autre commissaire pense qu'il ne faut pas négliger la capacité des enfants à communiquer à leurs parents ce qu'on leur enseigne (ils sont porteurs de messages dans les familles). Elle dit que les enfants sont un public cible et facile à attirer (notamment grâce à des animations éducatives, par exemple) et que cela est réalisable avec peu de moyens. Le président ajoute qu'il y avait déjà des animations aux Bastions pour les enfants. Une troisième commissaire rappelle que cela se fait déjà dans l'organisation de fêtes comme «La ville est à vous», car ils doivent trier les déchets, utiliser du matériel qui peut être composté, etc. Elle dit que cela a également lieu dans les ludothèques (on conseille aux gens de prendre des chargeurs plutôt que des piles, etc.). Elle ajoute que cette stratégie est déjà en route dans les restaurants scolaires, notamment.

Un commissaire demande si des estimations du coût pour 2011 ont déjà été avancées et propose de mettre plusieurs points bien répartis dans la ville (Pâquis, Eaux-Vives, etc.) afin d'attirer plus de personnes au festival, car il y a moins de trajet à effectuer. Il ajoute que cela impliquerait un plus grand investissement de citoyenneté par quartier.

Mme Wenger répond qu'ils en ont pris bonne note.

Prise en compte du rapport D-60

Le président conclut en disant que, hormis quelques questions, le reste était un simple échange de points de vue à propos de l'Agenda 21 et des engagements d'Aalborg. Il procède alors au vote de la prise en compte du rapport.

Mise aux voix, cette prise en compte est acceptée à l'unanimité (2 UDC, 2 L, 1 DC, 3 Ve, 3 S, 2 AGT).